

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE CORZÉ SÉANCE DU 4 DECEMBRE 2020

Le vendredi 4 décembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni au restaurant scolaire sis 3 rue du commerce à Corzé sur convocation régulière adressée à ses membres le 30 novembre 2020 par Monsieur Jean-Philippe GUILLEUX, son Maire en exercice, qui a présidé la séance.

Présents, absents, excusés, pouvoirs :

Jean-Philippe	GUILLEUX	Présent
Annie	PINARD	Présent
Joel	BEAUDUSSEAU	Présent
Béatrice	MARTIN-JARRY	Présent
Alain	DELECOLLE	Présent
Anne-Marie	JANAULT	Présent
Philippe	DEROUINEAU	Présent
Anne-Marie	NICOLLE	Présent
David	FOURREAU	Présent
Olivier	SECHER	Présent
Christian	MIRRETTI	Présent
Vincent	VIGNAIS	Pouvoir à Annie PINARD
Cédric	RENOU	Présent
Pascale	ARTHUS	Présent
Estelle	COUTANT	Présent
Sandrine	VIGNAUD	Présent
Adeline	PIVERT	Présent
Emeline	CHAUVEAU	Pouvoir à Sandrine VIGNAUD
Valentin	VACHER	Présent

Nombre de conseillers en exercice 19 Nombre de conseillers présents 17 Nombre de conseillers votants 19

Secrétaire de séance : Anne-Marie NICOLLE Compte-rendu affiché le : 11 novembre 2020

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 NOVEMBRE 2020

A l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le procès-verbal du Conseil Municipal du 7 novembre 2020.

Afin de compléter les informations données lors de la dernière séance, un tableau actualisé des coûts liés à la crise sanitaire et supportés par la commune est présenté au Conseil.

ORDRE DU JOUR



- 1. Adressage : dénomination des rues
- 2. Achat et vente de parcelles chemin de la Motte
- 3. Décision modificative
- 4. Marché public de réhabilitation de la toiture de l'église
- 5. Décisions du Maire
- 6. Questions diverses

2020-75 ADRESSAGE : DÉNOMINATION DES VOIES ET RUES

Monsieur Joël BEAUDUSSEAU rappelle au Conseil municipal que l'adressage consiste en l'attribution d'un nom à chacune des voies de la commune, de manière à ce que chaque habitation soit clairement identifiée.

Cela a pour objectif de faciliter le repérage, pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le passage de La Poste et autres services publics ou commerciaux, la localisation GPS, ou encore l'installation de la fibre sur la commune.

La proposition d'attribution de noms aux voies qui en étaient dépourvues s'établit comme suit :

		DEBUT		FIN		
NOM DES VOIES		Point X	Point Y	Point X	Point Y	Longueur
Route	Champs (des Grands)	446450	6722929	444115	6720772	3190
Route des	Bouchets	444765	6722042	444367	6722190	435
Route d'	Ardannes	446456	6722932	447714	6724007	1650
Route de	Bauné	448 986	6723509	449276	6720021	3800
Route du	Fourgon	444393	6722945	444567	6722138	826
Chemin des	Varennes	447194	6724075	446786	6724286	461
Chemin de la	Butte	447864	6720788	447993	6720720	147
Chemin de la	Châlerie	443100	6719890	443494	6720223	530
Route du	Bois de l'Aunay	443582	6719599	443461	6720257	700
Chemin de la	Chansonnière	444494	6722486	444362	6722193	408
Route de	Chaumont d'Anjou	446140	6722926	450155	6721028	4830
Chemin de	Chauvigné	444760	6720747	444999	6720451	397
Chemin de la	Davière	444467	6719893	444388	6719971	114
Impasse des	Grands Bois	448396	6720328	447383	6719101	1660
Route de l'	Écluse	444235	6719772	443865	6720574	884
Route de l'	Épinière	444850	6721682	444360	6719847	2050
Route de l'	Espoir	444128	6719657	442959	6719381	1240
Impasse d'	Étanché	446 393	6721059	445986	6720793	488
Impasse de la	Fontaine	445971	6722962	446115	6723050	174
Impasse de	Foyé	445900	6719598	446750	6719332	948
Allée des	Genêts	444698	6721876	444640	6721732	166
Route des	Gendries	446443	6721617	446931	6722768	1770
Route de la	Girardière	447 527	6720550	448525	6721461	1440



Rue des	Grands Mortiers	445077	6722882	444789	6721740	1260
Chemin de la	Grotte	446985	6722491	446726	6722263	387
Chemin de la	Grousière	446261	6722757	446521	6722205	785
Chemin de la	Jousselinière	445923	6722964	445963	6722784	183
Route de	Lué en Baugeois	445722	6722533	449327	6720187	4790
Impasse de la	Mabillière	444481	6719894	444933	6719509	604
Chemin des	Mazereaux	445368	6722235	445438	6722008	239
Chemin d'	Eclairé	446088	6720254	445934	6719574	970
Route du	Bois David	443991	6719113	445214	6718624	1350
Route de la	Morellière	447021	6721954	447980	6720965	1410
Route de	Paris	444452	6721433	447130	6723836	3500
Route des	Perchaudières	446502	6721517	446425	6720606	950
Route du	Plessis-Grammoire	444360	6719847	443721	6718317	1800
Impasse de la	Raillière	443042	6719192	443175	6719092	167
Route de	Sarrigné	444801	6721730	446031	6718914	3520
Impasse de	Souzay	443910	6718941	443550	6719071	412
Route de	Villiers	444578	6719959	447127	6720678	2910
Chemin d'	Hamigné	444710	6721882	444449	6721821	284
Impasse de la	Marquerie	444192	6718239	443624	6718460	657
Impasse de la	Pidoucière	448313	6721947	448007	6721645	474
Chemin du	Moulin des Noirettes	444768	6721778	444816	6721841	80

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- APPROUVE les dénominations des voies et rues telles que détaillées ci-dessus

2020-76 CHEMIN DE LA MOTTE : ACHAT ET VENTE DE PARCELLES

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de régulariser la situation au Chemin de la Motte : le chemin rural communal est en fait occupé de façon privative car la commune, par les usages du temps et pour des facilités de manœuvre et de sécurité des véhicules, a utilisé une parcelle privée en lieu et place du chemin initial.

Il s'agit donc de régulariser cette situation en mettant en adéquation le cadastre avec la réalité. Pour ce faire, un géomètre a été mandaté en 2016 (document d'arpentage A16080-1-Communauté de communes du cabinet BRANCHEREAU), afin de borner les surfaces concernées par cet échange :

- Vente de la parcelle C 1939 à Mme Jacqueline PILLET;
- Acquisition des parcelles C 1937, C 1664 et C 1665 auprès de Mme Jacqueline PILLET
- Acquisition de la parcelle C 1658 auprès de Mme Yvette ROCHE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à 18 voix POUR et 1 voix CONTRE :



- ACCEPTE LA VENTE de la parcelle C 1939 à Mme Jacqueline PILLET pour 1 € symbolique
- **AFFIRME se porter acquéreur** des parcelles C 1937, C 1664 et C 1665 auprès de Mme Jacqueline PILLET, pour 1 € symbolique
- **AFFIRME se porter acquéreur de** la parcelle C 1658 auprès de Mme Yvette ROCHE pour 1 € symbolique
- **DIT** que les frais notariés seront à la charge de la commune
- CHARGE Monsieur le Maire de signer tout document ou acte relatif à ce dossier

2020-77 DÉCISION MODIFICATIVE n°2 DU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il convient de modifier les prévisions budgétaires votées le 6 mars 2020 afin de les adapter aux imprévus rencontrés.

Section de fonctionnement :

Charges à caractère général (chapitre 011) : + 10 000 €

Ces dépenses seront financées par un prélèvement sur les prévisions budgétaires des

Dépenses imprévues (chapitre 022) : - 10 000 €

Section d'investissement :

Dépenses d'opérations patrimoniales : + 10 000 €

Ces dépenses seront financées par le constat de recettes supplémentaires :

Recette d'opérations patrimoniales : + 10 000 €

Monsieur le Maire précise que ces inscriptions dans la section Investissement se neutralisent car elles s'inscrivent en dépenses et recettes

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ADOPTE la décision modificative n°2 au budget principal 2020 suivante :

D (singe sting	Dépenses (1)		Recette	es (1)
Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
D-60632 : Fournitures de petit équipement	0,00€	4 000,00 €	0,00 €	0,00€
D-6132 : Locations immobilières	0,00 €	6 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 011 : Charges à caractère général	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 022 : Dépenses imprévues (fonctionnement)	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	10 000,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
INVESTISSEMENT				
D-204412 : Subv nature org publics - Bâtiments et installations	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
R-2113 : Terrains aménagés autres que voirie	0,00 €	0,00 €	0,00 €	10 000,00 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	10 000,00 €	0,00€	10 000,00 €
Total INVESTISSEMENT	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
Total Général		10 000,00€		10 000,00€



2020-78 MARCHÉ PUBLIC DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée le montant estimatif des travaux de réhabilitation de la toiture de l'église, qui s'élève à la somme de 90 000,00 euros HT. La date limite de remise des offres a été fixée au 28 septembre 2020 à 17h sur la plateforme www.marches-securises.fr : deux entreprises ont remis leurs offres dans les délais impartis, par voie dématérialisée pour le lot unique de ce marché.

La consultation suivant la procédure adaptée et le règlement de consultation ayant été respectés, Monsieur le Maire soumet au Conseil municipal le tableau d'analyse des offres :

	Sud Mayenne Toiture	Hardouin Lainé
Note technique 40	% 9/10	7/10
Notammer	nt planning Début en décembre (4 l	mois) Début en février (6 mois)
Note de prix 60%	10/10	8.8/10
	Total HT79 230,80	88 927,83
	tva 20% 15 846,16	17 785,57
	TTC95 076,96	106 713,40
	11090010,90	100 / 13,40

Au regard du rapport d'analyse des offres, et considérant notamment l'adéquation des plannings présentés par les entreprises avec l'urgence de la situation, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de retenir l'offre de l'entreprise SM Toiture pour un montant de 79 230.80 euros HT (95 076.96 euros TTC).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **ACCEPTE** le marché de travaux de réhabilitation de la toiture de l'église ;
- **DECIDE** d'attribuer ce marché à l'entreprise SM Toiture pour un montant de 79 230.80 euros HT (95 076.96 euros TTC) (base et option comprise) reconnue l'offre la mieux-disante.
- **DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget
- AUTORISE le Maire à signer toutes pièces relatives à ce marché, et notamment les demandes de financement

DÉCISIONS PRISES SUR DÉLÉGATION

Les décisions prises par Monsieur le Maire, engageant le budget de la commune, dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties par le Conseil municipal sont les suivantes, pour la période allant du 2 octobre au 4 décembre (présentation par service) :



Service	Montants engagés
Services techniques	4 445,04
Administratif	361,8
Périscolaire	4 942,66
Scolaire	3 480
Bâtiments	8 396,14

QUESTIONS DIVERSES

Annie PINARD rappelle au Conseil municipal que des questionnaires sur l'avenir de la boulangerie sont à disposition.

Par delà les Villages : difficile de prendre un engagement financier pour un festival de cette nature l'été prochain.

TRAVAUX DES COMMISSIONS

Les travaux des commissions sont ralentis voire suspendus durant cette période de confinement.

CALENDRIER

Prochaine formation SFP: samedi 5 décembre 2020 à 9h00 au restaurant scolaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10.



LISTES DES DECISIONS PRISES EN SEANCE DU 4 DECEMBRE 2020

N°	Objet	page
2020-75	ADRESSAGE : DÉNOMINATION DES RUES	111
2020-76	CHEMIN DE LA MOTTE : ACHAT ET VENTE DE PARCELLES	112
2020-77	BUDGET PRINCIPAL : DÉCISION MODIFICATIVE N°2	113
2020-78	MAPA DE RÉHABILITATION DE LA TOITURE DE L'ÉGLISE	114

Signent le registre les membres du Conseil municipal présents :

Pourvoir à Annie PINARD
Pouvoir à Sandrine VIGNAUD